

Le démantèlement de l'IRSN : UN NON-SENS POUR LA REUSSITE DE LA RELANCE DU NUCLEAIRE !

Le gouvernement a annoncé la disparition de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), en charge de l'expertise scientifique et de la recherche relatives à la sécurité nucléaire et à la radioprotection. Ses compétences seraient alors scindées en deux parties : ses missions de recherche partiraient au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), ses compétences d'expertise seraient transférées à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ou à l'Autorité de Sûreté Nucléaire Défense (ASND), deux des organismes publics dédiés au nucléaire.

La relance du nucléaire nécessite une augmentation des moyens pour procéder à l'examen technique des volumes croissants d'activités, tant sur les constructions nouvelles que sur le maintien en exploitation des tranches actuelles ; Or c'est un retour en arrière de 25 ans auquel nous assistons, avec un risque de recrudescence de démissions de salariés ajouté à une paralysie des recrutements. A court terme, il est à craindre que les travaux en cours soient donc ralentis, voire que des expertises ne puissent plus être réalisées.

Sortir de la politique du nucléaire bashing, conduite par les gouvernements successifs et dont la Première ministre a assuré un rôle notable depuis plus d'une décennie, engage décideurs et acteurs de la filière à relever le défi N° 1, celui des compétences et de l'attractivité.

L'attractivité renvoie à la qualité et à l'intérêt du travail, un climat social apaisé jouant un rôle déterminant dans l'attachement des salariés à leurs missions. Cela veut dire construire le dialogue social, savoir écouter, établir une clarté hiérarchique pour donner de la visibilité aux salariés... pas les sacrifier sur l'autel d'une supposée efficacité technocratique sans aucun diagnostic ni analyse d'impact !

Pour la FNME-CGT, les dispositions prises lors du récent conseil de politique nucléaire vont à contre-sens du redressement de la filière nucléaire, qui doit s'inscrire dans la durée, sans faux-semblant.

Pour la FNME-CGT, il est temps de retravailler les fondamentaux :

- EDF en tant que garant de la sûreté de ses installations nucléaires, actuelles et futures doit se doter de capacité en termes financiers et retrouver un certain leadership pour impulser et diriger un programme. Responsabilité qui lui revient, y compris légalement. Les dernières affaires médiatisées dites de « Corrosion sous contrainte » en sont l'illustration, le personnel est encore en train d'en subir les conséquences.





- L'IRSN a fait preuve de son efficacité et n'a jamais failli. Les prérogatives d'une part de l'ASN en tant que responsable du contrôle de la sûreté et d'autre part de l'IRSN en tant qu'appui technique, doivent être confortées en les dotant de moyens adaptés au développement du nucléaire civil.

Pour instruire les études conséquentes afin de prolonger la durée de vie du parc existant et réussir la construction de nouvelles unités, il est **essentiel de maintenir les moyens d'essai, les personnels qui les exploitent et l'ensemble de l'expertise.**

Or, les organismes de recherche (CEA, IRSN, Recherche et Développement d'EDF) ont été mis en difficulté par des années de rigueur budgétaire. Les politiques publiques, dont le plan de relance du gouvernement, ont orienté les investissements vers des start-ups pour soi-disant développer l'innovation. Si les résultats restent hypothétiques, ce choix s'est opéré au détriment de la recherche publique, de son efficacité historique et de la réponse aux questions techniques dont les réponses ne peuvent attendre !

La sûreté a un coût que certains feignent de découvrir au moment où il faut relancer un programme nucléaire de grande ampleur. L'enjeu est de disposer de capacité industrielle revitalisée, de compétences et de culture sûreté des exploitants, et se doter d'une autorité de sûreté avec des moyens adaptés, en procédant à plus de contrôles pour ne pas tendre vers une approche rigoriste et procédurière.

Pour la FNME-CGT, il est essentiel de renforcer le potentiel d'expertise technique, de valoriser les savoir-faire collectifs, à contre-sens du projet de disparition de l'IRSN qui s'inscrit dans le sillage de décennies de dérégulation et de financiarisation qui ont miné le secteur de l'Energie.

Il est temps de renouer avec des décisions positives qui redonneront sens au travail du personnel de l'IRSN et de l'ASN, stabilité dans les équipes en procédant aux besoins de recrutements et de formation notamment. Et bien évidemment, ces décisions positives ne peuvent résulter que d'échanges transparents avec l'ensemble des acteurs concernés (personnels compris) et pas de décisions jupitériennes assénées sans discussion du plus haut niveau de l'état

Le 28 février, l'intersyndicale de l'IRSN appelle à une journée de grève avec un rassemblement à 14h30 vers l'esplanade des Invalides. La FNME-CGT appelle donc les salariés du secteur de l'énergie à les rejoindre pour stopper le projet de casse de l'IRSN, et proposer des solutions d'avenir pour la filière nucléaire !